AVRIL 2026

N°86

INFORMATION MUNICIPALE

Dans ce numéro :

- *Mot du maire*
- *Équipe municipale*
- *Pôle Santé*
- *Travaux Boulevard du Minervois*

Mot du Maire

Chère Pépieuxoise, Cher Pépieuxois,

A l'issue du scrutin municipal du 15 mars 2026, je tiens à vous adresser mes remerciements les plus sincères pour la confiance que vous accordez à notre équipe.

Vous avez été 466 votants, et les suffrages exprimés se sont répartis ainsi :

* Liste menée par **Pascal VALLIERE : 431**
* Bulletins **blancs et nuls** : **35**

Même en présence d'une seule liste, votre participation témoigne de votre attachement à la vie démocratique locale et à l'avenir de notre village.

Dans la continuité de l'action menée ces dernières années, nous resterons fidèles à nos valeurs de travail, solidarité et proximité. Notre engagement demeure le même : œuvrer pour un village accueillant, sûr, solidaire et tourné vers l'avenir, tout en préservant l'identité qui fait la force de Pépieux.

Les défis à venir seront nombreux, notamment la remise en état des sites et équipements communaux touchés par la tempête Nils. Avec une équipe motivée, expérimentée, et disponible, nous poursuivrons un développement harmonieux et réaliste, au service de l'intérêt général.

Merci encore pour votre confiance et votre soutien.

Le Maire,
Pascal
VALLIERE

MAIRIE de PEPIEUX
50 Bd du Minervois
11700 PEPIEUX

Tél : 04.68.91.41.12

Courriel :
contact@mairiepepieux.fr

Site :
www.mairie-pepieux.fr

PRESENTATION DE L'EQUIPE MUNICIPALE ELUE LE 15 MARS 2026

L'ensemble de l'équipe municipale remercie les électrices et les électeurs pour leur participation au scrutin du 15 Mars 2026.

L'élection du maire et des adjoints s'est déroulée le 25 mars et la composition des commissions le 27 mars.

La composition du conseil municipal est la suivante :

VALLIERE Pascal, Maire,

RAYNAUD Fabienne, 1ère adjointe,

MAYNADIE Philippe, 2ème adjoint,

LACUBE Sylvie, 3ème adjointe,

MANI Raoul, Conseiller municipal délégué

PERRIER Françoise - MARQUION Roger - BORG Christiane – VILLELMINI Serge – PEREZ Edouard - CROUZEIX Nathalie - MARC Sandra - COUZINET Maxime - SANCHEZ Elodie - ROCHE Marius

Délégués aux structures intercommunales :

AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE :
Délégué titulaire : Philippe MAYNADIE
Déléguée suppléante : Serge VILLELMINI

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CYLINDRAGE DE LA REDORTE :
Délégués titulaires : Philippe MAYNADIE – Raoul MANI
Délégués suppléants : Serge VILLELMINI– Marius ROCHE

SYNDICAT AUDOIS D'ENERGIE :
Délégué titulaire : Maxime COUZINET
Délégué suppléant : Sylvie LACUBE

Commissions municipales :

AIDE SOCIALE ET SOLIDARITÉ: Présidente : S. LACUBE
Membres : C. BORG - S. MARC - M. ROCHE

FINANCES : Présidente : F. PERRIER
Membre : M. COUZINET - F. RAYNAUD

ECOLE– VIE SCOLAIRE ET CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : Présidente : F. RAYNAUD
Membres : S. LACUBE – E. SANCHEZ – F. PERRIER - S. MARC

ASSOCIATIONS ET ANIMATION : Président : R. MANI
Membres : M. ROCHE - N. CROUZEIX - C. BORG - E.SANCHEZ

PATRIMOINE, CADRE DE VIE ET ATTRACTIVITÉ LOCALE : Président : P. MAYNADIE
Membres : R. MARQUION – S. VILELMINI - F. PERRIER

COMMISSION PERMIS DE LOUER :
Membres administratifs : F. RAYNAUD - S. LACUBE
Membres techniques : R. MANI - M. COUZINET - S. VILLELMINI

APPEL D'OFFRES :
Membres titulaires : P. MAYNADIE – E. PEREZ – R. MANI
Membres suppléants : N. CROUZEIX - M. ROCHE - F. RAYNAUD

Sont également nommés pour représenter la Commune :
Correspondant défense : M. COUZINET
Correspondant Tempête : R. MANI

POLE SANTÉ

Continuité des soins au Centre de Santé :

Le Centre de Santé informe la population qu'en raison de l'absence temporaire d'un médecin, nous poursuivons activement avec Carcassonne Agglo, les recherches pour recruter d'autres professionnels.

L'organisation des consultations évolue afin de garantir la continuité des soins.

Présence d'un Infirmier en Pratique Avancée (IPA) :

Un **Infirmier en Pratique Avancée (IPA)** est présent au cabinet pour assurer une prise en charge de proximité.

L'IPA est un infirmier diplômé d'État expérimenté, titulaire d'un **Master 2**, formé pour assurer :

- le suivi des pathologies chroniques,
- l'auscultation et l'évaluation clinique,
- la mise à jour du dossier médical,
- le renouvellement et l'adaptation des traitements,
- la prescription d'examens médicaux,
- l'éducation thérapeutique et la prévention.

L'IPA peut vous recevoir **jusqu'à 4 fois par an**, avec un remboursement **intégral par l'Assurance Maladie**.

Consultations du Dr PUEL :

Le **Dr PUEL** assure actuellement des consultations **uniquement à domicile**.

Pour toute demande de visite ou d'information, merci de contacter le secrétariat du Centre de Santé au 04 68 12 28 63.

Une organisation transitoire pour maintenir l'accès aux soins :

En attendant l'arrivée d'un nouveau médecin au cabinet, l'IPA et le Dr Puel travaillent en étroite collaboration afin d'assurer :

- un suivi régulier,
- une prise en charge sécurisée
- une continuité des soins pour tous les patients.

Le Centre de Santé reste mobilisé pour garantir un service de qualité à l'ensemble de la population.

TRAVAUX DU BOULEVARD DU MINERVOIS : DERNIERE PHASE

Depuis plusieurs mois, d'importants travaux d'aménagement sont en cours sur le boulevard du Minervois. Ce chantier structurant pour la commune a été réalisé en plusieurs phases successives, impliquant des adaptations régulières de la circulation.

Ces interventions ont pu occasionner des désagréments pour les riverains et les usagers. Nous sommes pleinement conscients des contraintes engendrées et tenons à remercier chacun pour sa patience et sa compréhension face à ces perturbations, indispensables à l'amélioration durable de notre cadre de vie.

Aujourd'hui, le chantier entre dans sa phase finale.

Du **27 au 30 avril prochain**, des restrictions de circulation seront mises en place (voir plan ci-dessous) :

- La **RD 115 (boulevard du Minervois) sera interdite au stationnement et à la circulation**, sauf pour les bus.
- Une fermeture sera également effective au niveau du carrefour entre le boulevard du Minervois, la rue de l'Étang et l'avenue du Causse.

Afin de limiter l'impact sur vos déplacements, une **déviation sera organisée via les communes d'Azille et de La Redorte**.

Nous vous invitons à anticiper vos trajets durant cette période et à respecter la signalisation temporaire mise en place pour garantir la sécurité de tous.

La municipalité vous remercie une nouvelle fois pour votre compréhension et se réjouit de l'achèvement prochain de ces travaux, qui contribueront à améliorer la circulation et le cadre de vie de notre commune.